

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 MARS 2022**

Le 25 mars à dix-huit heures trente, Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel LAPÔTRE, Maire de la Commune.

Présents : LAPÔTRE Daniel (Maire) – DEFELICE Françoise (1 ^{ère} Adj) - BREFORT Brigitte – LAPÔTRE Michel - LEGENDRE Mickaël - MOISON Sabine ONIS Quentin (arrivée 19h10)	
<u>Absents</u>	<u>Pouvoirs</u>
BEN MARNI Reynald BOULAY Christophe (2 ^e Adj) JUSZCZAK Eric LEHUP Elisabeth	Aucun Daniel LAPÔTRE Michel LAPÔTRE Aucun
Secrétaire de séance : Françoise DEFELICE	

Le quorum étant atteint le Maire déclare la séance ouverte à 18h30

- 1) Signature de la feuille de présence
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Approbation du compte rendu du conseil du 25 février 2022 à l'unanimité

1) VOTE DES TAXES 2021

Le Maire présente trois simulations d'augmentation aux conseillers et rappelle que les taxes n'ont pas été augmentées depuis 2 ans alors que les travaux de l'éolienne sont pratiquement terminés et que les travaux des aires de jeux vont être réalisés cette année, il met en garde également sur l'augmentation toujours croissante de l'énergie, il préconise une augmentation de 1 % pour un produit supplémentaire de 530 €.

Trois conseillers (+ 1 pouvoir) se prononcent pour une augmentation de 0,5 % tandis que trois autres (+ 1 pouvoirs) se prononcent pour une augmentation de 1%.

La voix du Maire étant prépondérante, après délibération et à la majorité des présents (POUR : 3+1 – CONTRE : 3+1), le conseil municipal décide d'augmenter les taxes de 1% en 2022.

2) VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS ET VIREMENT COMMUNAL AU BUDGET DU CCAS

1-a) Demande de subventions reçues

Après délibération et à l'unanimité des présents et représentés (POUR : 6+2), le conseil municipal décide d'attribuer les subventions communales telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Attribution 2022 (€)
UNA (Cerisiers/Villeneuve A)	100
Ass. Aide à Dom. Villeneuve s/ Yonne	50
ADMR	100
France ALZHEIMER 89	50
AFM TELETHON	----
PEP 89	50
CONSERVATOIRE DE SENS	50
PREVENTION ROUTIERE	50
ADIL	---
LES RESTAU DU CŒUR	---
CROIX ROUGE FRANCAISE	---
UNREP – Lycée Ste Colombe	50
LA POSTOLLE S'ANIME (*)	1 000
TOTAL	1 500

(*) Subvention Association « La Postolle s'anime »

L'association communale pour la valorisation du patrimoine de La Postolle, reprend son activité, elle change de nom et s'appellera « La Postolle s'anime ».

Cette association va notamment s'occuper d'une partie de l'organisation de l'inauguration de l'Eolienne, il est donc nécessaire de prévoir une subvention conséquente pour cette activité et les animations du village à venir.

1-b) Virement du budget communal vers le CCAS

Le spectacle de Noël n'ayant pas eu lieu en 2021, le virement préconisé pour 2022 est de 500 € au lieu de 1 000 €.

19h10 – Arrivée de Quentin ONIS

3) QUESTIONS DIVERSES

3-1 – EOLIENNE

Consuel pour le branchement électrique demandé et en cours d'instruction.
Sauf imprévus, la réception des travaux est prévue le 4 avril.

3-2 – AIRES DE JEUX – Déplacement des jeux et des rosiers

La table de ping-pong a été déplacée, elle est à présent sur l'Aire de jeux « arrêt de bus ».

Le terrain de pétanque est en cours d'agrandissement.

La question de l'éclairage est abordée, il semblerait que la solution la plus simple serait de se connecter sur la prise des illuminations de Noël.

3-3 – BALAYAGE DES RUES

La société PREJAM, mandatée pour le balayage des rues, passera le jeudi 7 avril de 8h à 12h. Des flyers vont être distribués dans les boîtes aux lettres pour informer la population et une annonce de rappel Intramuros sera lancée l'avant-veille, car les voitures devront être rentrées ou déplacées par leurs propriétaires.

3-4 – BUSE AFFAISSEE ROUTE DE COURROY

Un conseiller rappelle qu'une buse est affaissée route de Courroy, le Maire va voir avec l'adjoint pour faire le nécessaire.

3-5 – ECLAIRAGE PUBLIC – Point éclairage public supplémentaire Rue du Moulin

Un chiffrage a été demandé à ENEDIS afin de compléter le dossier et le montant des travaux, il s'agit d'un cas spécifique pour eux et le dossier est toujours à l'étude.

3-6 – PANNEAU « ENTREE DE VILLAGE »

Le panneau qui a été volé à l'entrée du Village a été remplacé et remis en place.

3-7 – UKRAINE

Beaucoup de mobilisation effective et de dons au niveau du village, un grand merci à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 19h40.

Le Maire
Daniel LAPÔTRE

